

VOS BESOINS À DOMICILE

**VOUS ÊTES EN ISOLEMENT,
VOUS NE DEVEZ PAS QUITTER VOTRE LOGEMENT**

Les contacts physiques avec des personnes de l'extérieur **ne seront pas autorisés.**

Vous pourrez contacter vos proches par téléphone (appel local) ou internet.

Si vous souhaitez qu'ils vous fassent parvenir des produits ou matériels,
ils devront les déposer à l'extérieur de votre logement.

VOUS NE DEVEZ PAS RENTRER EN CONTACT PHYSIQUE AVEC EUX.

Les objets ou matériels peuvent entrer mais rien ne peut sortir sauf une fois la
quarantaine terminée.

Vous ne pourrez pas leur donner vos vêtements à laver par exemple.



Demandez à vos proches (famille, amis, voisins...) de vous livrer :

- Vos médicaments
- Vos courses
- Vos repas



Si vous pouvez, faites-vous livrer par un coursier :

- Évitez les commandes trop fréquentes pour éviter le risque d'infection

*certains magasins et pharmacies proposent un service direct de livraison, nous vous invitons à vous renseigner via les réseaux sociaux ou par vos proches



Si une personne vous aide à votre domicile :

- Assurez-vous qu'elle se lave les mains très souvent
- Assurez-vous qu'elle porte un masque quand elle se trouve près de vous
- Portez un masque également pour éviter la transmission du virus



**LES PERSONNES QUI DOIVENT VOUS AIDER DOIVENT ÊTRE
LIMITÉES AU NOMBRE DE 2 ET ÊTRE TOUJOURS LES MÊMES**



Ces recommandations, élaborées sur la base des connaissances disponibles à la date de publication de cet avis, peuvent évoluer en fonction de l'actualisation des connaissances et des données épidémiologiques.



CELLULE DE CRISE — COVID-19
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Ministère de la santé et de la prévention
Direction de la santé

FT 78 - communication 21/05/2020 V1